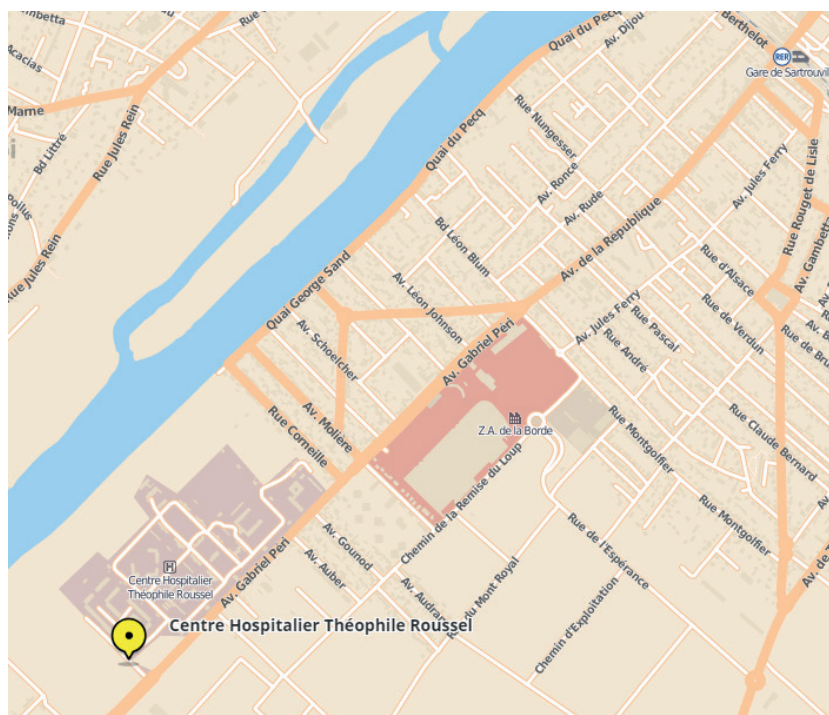


CONTACT et horaires

- > Ouverture de l'unité du lundi 9h00 au vendredi 13h00
- > Unité : 01 30 86 38 84
- > Secrétariat Service : 01 30 86 38 80
- > Fax : 01 30 86 38 83

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON
Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PLAN d'accès



Ligne RER A : gare de Sartrouville (gare routière)
Lignes de bus n° 6417 et 6429 : arrêt « Théophile Roussel » (av. Gabriel Péri)



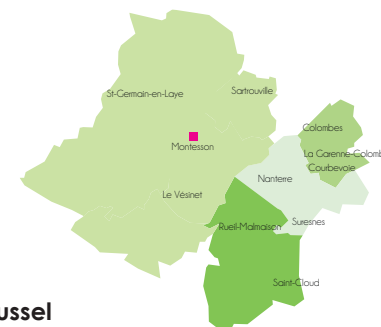
CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

SECTEURS 92102 - 92103 - 92104 - 78103

UNITÉ D'ACCUEIL ET D'HOSPITALISATION POUR ADOLESCENTS (UAHA)

CHTR - Service Communication - Juillet 2026



au CH Théophile Roussel
Pavillon La Fontaine
1 rue Philippe Mithouard
78360 MONTESSON
Standard : 01 30 86 38 38
www.th-roussel.fr

L'UAHA couvre les secteurs du 92102, 92103, 92104 et 78103. Ces secteurs sont rattachés au service public hospitalier du Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson, 78).

78103 : Aigremont, Bougival, Carrière-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, L'Étang-la-ville, Fourqueux, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Mesnil-le-Roi, Le Port-Marly, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville.

92102 : Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes.

92103 : Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Suresnes.

92104 : Saint-Cloud, Garches, Ville-d'Avray, Vaucresson, Marne-la-Coquette, Rueil-Malmaison.

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'Unité d'Accueil et d'Hospitalisation pour Adolescents (UAHA) est **une unité ouverte qui offre aux adolescents de 12 à 17 ans des soins de santé mentale en hospitalisation de semaine.**

Elle comporte 12 lits, à temps plein de semaine. Au cours de l'hospitalisation et en fonction de l'évolution clinique de l'adolescent, une hospitalisation en séquentiel (3 jours), ou séquentiel programmé (une semaine toutes les cinq semaines) peut être proposée après concertation avec l'adolescent, ses responsables légaux et l'équipe pluri-professionnelle.

Indications :

L'UAHA permet une **évaluation diagnostique et une prise en charge thérapeutique** des adolescents dans le cadre de :

- > Dépression
- > Troubles de l'humeur
- > Troubles psychotiques
- > Troubles anxieux
- > Trouble de l'attachement et/ou de la personnalité

Contre-indications :

Toxicomanies avérées, troubles des conduites alimentaires nécessitant une médicalisation spécifique, état clinique aigu.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'équipe est composée d'un pédopsychiatre, responsable médical de l'unité, d'une psychologue clinicienne, d'une cadre de santé, d'infirmiers, d'éducateurs spécialisés, d'aides-soignantes, d'une psychomotricienne, d'une ergothérapeute, d'une assistante sociale, de deux agents des services hospitaliers et d'une secrétaire.

Le cadre de santé a la responsabilité de l'organisation et de la qualité et sécurité des soins de l'unité, vous pourrez le solliciter si besoin.

INFORMATIONS Complémentaires

La demande d'admission est effectuée par le psychiatre référent de l'adolescent (CMP), ou médecin libéral (pédopsychiatre, médecin traitant), les services de la filière de psychiatrie de l'adolescent (dans le cadre d'une hospitalisation de post-aigu).

La demande d'hospitalisation est adressée par écrit au médecin du service en précisant le motif de la demande, l'histoire des troubles et les objectifs visés par l'hospitalisation.

Nous nous engageons dans un accompagnement thérapeutique en vue de l'évaluation diagnostique à l'appui d'entretiens médicaux et psychologiques.

L'équipe soignante, présente au quotidien, soutient le patient et articule sa prise en charge dans les différents espaces proposés comme les médiations, la scolarité ou les activités extérieures. **Un accompagnement éducatif est assuré** autour des règles de vie en collectivité et des apprentissages. Une prise en soins en psychomotricité peut être proposée. Deux soignants référents de l'adolescent permettront la coordination entre la famille, les partenaires de soins et l'école, autour du projet de soins de l'adolescent.

L'hospitalisation peut permettre la mise en place d'un traitement médicamenteux et de sa surveillance.

L'accompagnement que nous menons à l'UAHA est en lien avec les familles ou l'environnement d'accueil des adolescents, nous ne préconisons pas de temps de visite durant la semaine d'hospitalisation. Nous proposons des entretiens familiaux et/ou de fratrie.

Bien que l'hospitalisation implique une distance avec le milieu de vie, elle nécessite un investissement de celui-ci pour accompagner l'adolescent dans sa prise en charge pour préparer le retour à domicile ou vers une autre structure.

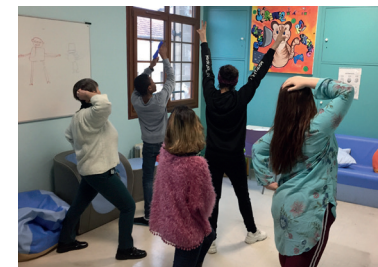
L'assistante sociale peut proposer ou engager un accompagnement social des familles.

Des médiations thérapeutiques (piscine, équithérapie, cuisine, jardinage, jeux vidéos, photo-langage) sont pensées en équipe et proposées sur indication ou prescription médicale et nécessitent l'implication de l'adolescent.

Le travail dans l'unité s'effectue en lien avec le psychiatre référent de l'adolescent et de la famille, et en articulation avec les structures partenaires (Hôpitaux de Jour, Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), Réseau adolescent Nord des Yvelines, Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine, Éducation Nationale, Services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Les soins et toutes les données concernant le jeune et sa famille sont protégés par le secret professionnel.

Une unité d'enseignement appartenant à l'Éducation nationale propose des accompagnements à la scolarité, personnalisés, en lien avec l'équipe de soins.



Soignants participant à la médiation équithérapie